

Le bulletin

N° 32
JUIL. 2026

MUNICIPAL AIXOIS



.09 LE DOSSIER

Le budget 2026

ÉDITO DU MAIRE



Chères Aixoises, chers Aixois,

Après une pause en mars, élections municipales obligent, le Bulletin Municipal reprend sa périodicité habituelle, mais avec une nouvelle maquette et le

souhait de toujours mieux vous informer.

Outre la mise en page, une des nouveautés est l'apparition d'une page « Sport » que je vous laisse le soin de découvrir... Le dossier, comme souvent en juillet, est consacré au budget, un acte fort de la politique municipale, surtout dans le contexte actuel !

Que ce soit à la Commune ou à la Communauté de communes, vos élus sont à pied d'œuvre maintenant que les diverses instances et commissions sont installées, et que les budgets sont votés. Après le temps de la campagne électorale vient donc celui de l'action collective, y compris pendant la période

estivale, afin de réaliser les investissements validés en Conseil Municipal ! L'aire de fitness - street workout est opérationnelle, le choix des entreprises est en cours pour le bardage du club house du tennis, les échanges se poursuivent avec le maître d'œuvre choisi pour la réhabilitation du gymnase Sylvain Chazelas et le chantier de la cour de l'école élémentaire débutera dès le 6 juillet...

Cette année nous devons faire face, beaucoup plus tôt que d'habitude, à des épisodes caniculaires intenses qui impliquent de poursuivre les adaptations de l'espace urbain déjà engagées, de même que la rénovation énergétique des bâtiments communaux les plus anciens, avec une priorité pour l'école élémentaire. En espérant des températures plus raisonnables en juillet-août, je vous souhaite un très bel été, synonyme de repos, de détente et de retrouvailles en famille... mais aussi de solidarité avec ceux qui sont seuls.

« Les fortes chaleurs sont éprouvantes pour tout le monde, mais nos aînés sont particulièrement vulnérables.

Le CCAS est d'ores et déjà mobilisé et les contacte régulièrement... »

René ARNAUD

SOMMAIRE

- .03 VIE COMMUNALE**
- .06 TRAVAUX**
- .08 VIE DES QUARTIERS**
- .17 SPORT**
- .18 VIE ASSOCIATIVE**
- .20 VIE ÉCONOMIQUE**
- .22 LA TRIBUNE POLITIQUE**
- .23 VIE CULTURELLE**
- .24 L'AGENDA DES MANIFESTATIONS**



LA MAIRIE & VOUS

44, avenue du Président Wilson 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél. : 05 55 70 77 00 Fax. : 05 55 70 43 00

www.mairie-aixesurviennne.fr

Suivez-nous sur facebook :

www.facebook.com/mairie.aixe.sur.vienne/

Lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Élu d'astreinte : 06 73 67 23 51

Agent d'astreinte : 06 73 67 23 54

Notre site



N°32 | JUIL. 2026

Directrice de la publication : Florence LE BEC

Equipe rédactionnelle : Majorité municipale

Crédit photos : Mairie d'Aixe-sur-Vienne, associations aixoises, Bureau d'étude SALTUS, Architectes Associés, Adobe Stock

Réalisation graphique : Proximit Digital

Impression : Atelier Graphique

Papier PEFC / encres végétales

Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne

N° ISSN : 2743-043X





Une année engagée contre le gaspillage alimentaire... et déjà tournée vers la rentrée 2026/2027

L'année scolaire 2025/2026 s'achève sur une note très positive pour le Restaurant scolaire : les actions menées contre le gaspillage alimentaire ont rencontré un réel succès.

Tout au long de l'année, plusieurs menus « *zéro déchet* » ont été proposés — en novembre, avril et mai — afin de sensibiliser les enfants aux bons réflexes alimentaires dès le plus jeune âge. Grâce à l'implication conjointe des services Développement durable et Restaurant scolaire de la Collectivité, ainsi qu'à la participation enthousiaste des élèves, les résultats obtenus sont très encourageants.

Ces actions poursuivent un double objectif : limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires tout en impliquant les élèves dans la démarche. En participant au choix des menus et accompagnés de Bob la mascotte, les enfants deviennent de véritables ambassadeurs auprès de leurs camarades et contribuent activement à diffuser les bonnes pratiques.

Cap sur la rentrée 2026/2027 !

Votre enfant fréquentera l'accueil périscolaire dès le mois de septembre (restauration scolaire, garderie du matin et/ou du soir) :

N'attendez plus pour réaliser l'inscription sur le Portail famille.

Grâce à une plateforme en ligne disponible tous les jours, 24h/24, préparez sereinement la rentrée scolaire.

ATTENTION : vous avez jusqu'au 14 août pour effectuer les démarches.

+ D'INFOS

www.mairie-aixesurviennne.fr,
rubrique Infos pratiques, onglet
Enfance & jeunesse

Contact Service périscolaire :
05 55 70 77 19

Fermeture du réseau cuivre le 31 janvier 2027

Qu'est-ce que cela signifie ?

A compter de cette date : **fin des services de téléphonie fixe et internet via le cuivre, qui seront principalement assurés par la fibre optique.**

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition, pour continuer à bénéficier :

- des services de téléphonie fixe
- d'Internet
- de la télévision
- ou d'autres usages spécifiques

Rapprochez-vous dès à présent de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une nouvelle offre sur le réseau fibre.



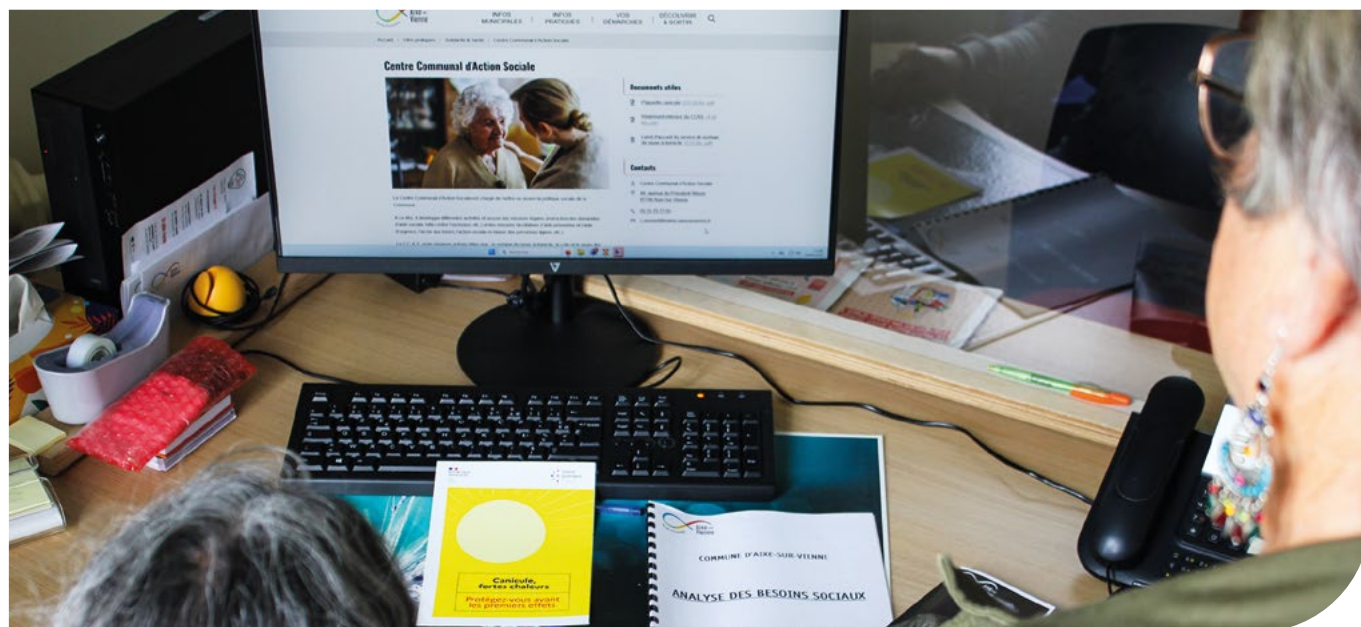
« Menus zéro déchet 2025/2026 : des résultats encourageants ! »

École élémentaire

57,4 g / convive en moyenne sur 3 sessions,
contre 67 g de septembre à avril.

École maternelle

64,1 g / convive en moyenne sur 3 sessions,
contre 78 g de septembre à avril.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : un service municipal dédié à la solidarité et à l'aide aux habitants

Acteur de proximité qui agit pour améliorer le quotidien des habitants qui en ont besoin, en lien avec les dispositifs sociaux existants, le CCAS a pour mission de mettre en œuvre les actions sociales locales : accompagnement des personnes en difficulté, soutien aux publics les plus fragiles, prévention, réduction des inégalités et facilitation de l'accès aux droits.

Son actualité répond à plusieurs enjeux majeurs :

- **Agir pour le bien-être et la santé :**

avec la tenue d'un registre des personnes vulnérables afin d'assurer un suivi en cas d'épisode de forte chaleur ou de situation à risque. Lors de l'activation de l'alerte canicule par le Préfet, les personnes inscrites sur le registre sont contactées par un membre du CCAS qui s'assure qu'elles vont bien et leur apporte des conseils.

- **Favoriser la mobilité :** avec la mise en place de 2 navettes mensuelles (1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois) permettant aux personnes âgées de 60 ans et plus de se déplacer en centre-ville, pour se rendre à un rendez-vous médical, à la bibliothèque, au marché...

- **Lutter contre l'exclusion :** avec l'organisation d'un repas des Aînés ouvert aux personnes de 70 ans et plus (pro-

chaine édition samedi 30 janvier 2027, inscriptions jusqu'au 31 décembre) ainsi que la distribution de colis aux Aînés en fin d'année (être âgé de 75 ans et plus - inscriptions jusqu'au 15 octobre).

- **Identifier les besoins du territoire et adapter les actions sociales de la Commune :** avec la réalisation de l'analyse des besoins sociaux (ABS), obligatoire à la suite du renouvellement du Conseil municipal et dont les conclusions devront être rendues avant fin 2027.

Retrouvez la composition du Conseil d'Administration du CCAS et toutes les infos sur : www.mairie-aixsurviennne.fr, rubrique Infos pratiques, onglet Solidarité & Santé.

Inscriptions au registre des personnes vulnérables, au service de mobilité seniors, au repas ou colis des Aînés : contactez le CCAS au 05 55 70 77 05

De nouvelles fonctionnalités sont disponibles sur le site internet de la Collectivité

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'inclusion, la Commune propose désormais une option « version simplifiée » pour certains contenus du site.

Les usagers peuvent choisir de l'activer s'ils le souhaitent afin d'accéder à des informations plus faciles à lire et à comprendre.



Avis aux amateurs de randonnées : un nouveau sentier sur la Commune

La saison estivale est propice à la découverte du territoire, de sa nature et de ses paysages parfois méconnus... L'occasion parfaite pour tester le tout nouveau sentier de randonnée pédestre « Pays d'Eau et de Verdre », qui devrait être ouvert dans les prochaines semaines.

Après la finalisation du tracé, en lien avec les services du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, le balisage sera réalisé prochainement. Grâce à ses deux variantes (9,8 km et 12,9 km), ce sentier sera accessible à tous : familles, randonneurs occasionnels ou confirmés. Facile d'accès, partant du camping municipal, il permettra de découvrir

le cœur de ville, ses richesses patrimoniales et offrira une traversée bucolique à travers la campagne environnante. Désormais les amateurs de nature de la commune auront ainsi le choix entre 2 circuits :

- « Puys et Vallées en pays d'Aixe », situé rive droite
- « Pays d'Eau et de Verdre », sur la rive gauche

Ces sentiers de randonnées pédestres sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), dont le Conseil Départemental poursuit le développement, avec pour objectifs de faciliter la découverte de sites naturels et paysages en privilégiant la pratique de la randonnée, de préserver et sauvegarder le patrimoine des chemins ruraux, contribuant de surcroît au dynamisme et à l'attractivité de la Commune.

Lutte contre le moustique tigre, adoptons les bons gestes

- ranger à l'abri tous les objets pouvant recueillir de l'eau (brouette, cendrier, seaux...)
- les vider après chaque pluie
- nettoyer régulièrement gouttières, rigoles ouvertes, etc. pour faciliter l'écoulement de l'eau
- couvrir avec un voile ou une moustiquaire les récupérateurs d'eau de pluie
- entretenir les piscines, bassins, bornes d'arrosage...

Des gestes simples et efficaces qui permettent de supprimer les lieux de ponte et ainsi de limiter la prolifération de ce nuisible !

Explorez votre territoire !

Retrouvez la liste des randonnées disponibles sur le site

www.visitlimousin.com

qui regroupe l'ensemble de l'information touristique de la Haute-Vienne !

+ D'INFOS

www.mairie-aixesurviennne.fr

Rubrique Infos Pratique,
Onglet Qualité de vie,
environnement et urbanisme

INFO
TRAVAUX

Dans le cadre de la politique menée en faveur du développement durable et afin de répondre à une attente des usagers, la Collectivité s'est engagée dans une étude sur le développement des mobilités douces. Objectifs : disposer d'un diagnostic complet et d'une définition claire des besoins, pour ainsi mettre en œuvre les aménagements adaptés et sécurisés.

Questionnaires et étude de terrain réalisés en 2025 révèlent que la commune d'Aixe-sur-Vienne présente quelques pentes marquées mais bénéficie d'un relief globalement modéré, avec un atout majeur : sa taille humaine. Le centre-ville, qui concentre équipements, commerces et services, est accessible à pied en moins de 10 minutes et à vélo en moins de 5 minutes.

Aixe-sur-Vienne bénéficie également d'une offre de stationnement automobile suffisante, d'une gare SNCF et de

lignes de bus, offrant un potentiel d'intermodalité (la possibilité d'alterner les modes de transport).

Toutefois, des freins sont identifiés tels que le gabarit du pont traversant la Vienne ou encore des trottoirs souvent obstrués par le stationnement. L'étude a également révélé un manque de signalisation et d'information, aussi bien pour les automobilistes (au niveau des entrées de ville ou des zones apaisées comme les zones 30 ou les zones de rencontre) que pour les cyclistes et piétons.

Enfin l'étude souligne que si 66 % des personnes ayant répondu à l'enquête possèdent un vélo, seuls 20 % l'utilisent pour se rendre en centre-ville, contre 52 % pour la voiture.

Prochaine étape, l'élaboration de propositions d'aménagements, issues d'un travail de concertation, notamment avec les associations locales, pouvant être déployées à court, moyen ou long terme pour favoriser et encourager le recours aux mobilités douces.



Parole d'élus

La mobilité douce, qu'elle soit piétonne ou cyclable, présente de nombreux bénéfices pour la commune d'Aixe-sur-Vienne. Elle contribue à apaiser la ville en réduisant les nuisances sonores et la pollution, tout en favorisant le bien-être physique des habitants. Accessible au plus grand nombre, sans contrainte de permis de conduire ni de véhicule, elle répond à une attente croissante de la population.

Au regard de ces enjeux, je souhaite que nous engagions résolument la commune dans cette dynamique afin de faciliter les déplacements à pied et à vélo. Le plan que nous élaborerons, en concertation avec les associations et les élus, visera à trouver l'équilibre nécessaire entre les usages actuels et l'évolution nécessaire vers des mobilités plus durables.

Marc LIEBSCHUTZ - Adjoint en charge de l'environnement et des transitions

RN 21 : DES TRAVAUX CONSÉQUENTS MAIS ESSENTIELS SONT PROGRAMMÉS...

Une nouvelle tranche de travaux est bien envisagée par l'Etat, sur la RN21 entre la rue Pierre Mendès France et le carrefour avec la route de Cognac, portant sur la réfection du revêtement de la chaussée afin d'améliorer durablement les conditions de circulation et la sécurité des usagers.

Toutefois, les études techniques ont mis en évidence la nécessité de procéder, en amont, à des travaux de remise aux normes et de modernisation des différents réseaux présents sous voirie : assainissement, eau potable, électricité, gaz et eaux pluviales. Cette étape préalable est indispensable pour garantir la pérennité des futurs aménagements et éviter des interventions ultérieures sur une chaussée neuve.

Ces opérations auront nécessairement un impact sur la circulation et le stationnement des véhicules. Les collectivités et les entreprises mobilisées ont travaillé à la définition de modes opératoires les moins pénalisants possibles afin de limiter les perturbations pour les riverains, les commerçants et les usagers de la RN21.

Une réunion publique d'information, permettant de présenter le calendrier, les différentes phases du chantier ainsi que les modalités de circulation pendant les travaux, sera organisée au début du mois de septembre.

Le démarrage des interventions est prévu à l'automne, pour une durée globale de 12 mois. Les différentes opérations s'enchaîneront ensuite de manière coordonnée afin d'assurer une conduite de chantier cohérente et optimisée.

À noter 23h - 6h

C'est la nouvelle plage horaire d'extinction de l'éclairage public sur la commune (hors zones préalablement définies), en vigueur depuis mai.



LA COLLECTIVITÉ RENFORCE SON ACTION EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ DES OUVRAGES D'ART

Dans un contexte national marqué par une vigilance accrue sur l'état des ouvrages d'art, la collectivité a mandaté le cabinet ARCADE Ingénierie en 2025 pour réaliser un diagnostic sur l'ensemble des ouvrages de la commune.

Ce travail d'inventaire a mis en évidence la nécessité d'établir une programmation pluriannuelle des interventions, afin d'anticiper les besoins de maintenance et d'assurer la pérennité de ces nombreuses infrastructures essentielles (aqueducs, murs de soutènement et ponts).

L'année 2026 sera consacrée à l'étude des travaux de réparation et de confortement du pont de Fargeas, ainsi qu'à la réparation d'un aqueduc situé sous la RN21. Ces interventions répondent à une exigence forte de sécurité pour les usagers et s'inscrivent dans une démarche durable de préservation de l'ensemble de ces ouvrages.





Les nouveaux référents des Comités de quartier

À la suite du renouvellement du Conseil municipal, la Commune réaffirme son engagement en faveur du dialogue avec les habitants et de la démocratie de proximité. Dans ce cadre, la charte de la démocratie participative a été actualisée afin d'accompagner l'évolution des Comités de quartier et d'en préciser le fonctionnement.

Espaces d'échange, de concertation et de propositions, les Comités de quartier permettent aux habitants de participer activement à la vie locale et aux projets menés sur la commune. Cette nouvelle charte rappelle également le caractère apolitique et non partisan de ces instances, dont la vocation est de favoriser l'expression citoyenne dans un esprit de dialogue, d'écoute et d'intérêt général. À cette occasion, de nouveaux élus référents ont été désignés

pour accompagner chaque Comité de quartier. Leur rôle sera d'assurer le lien entre les habitants et la Municipalité, de relayer les initiatives locales et de soutenir les projets portés au sein des quartiers.

Par cette démarche, la Commune souhaite conforter une démocratie participative ouverte à tous, fondée sur la proximité, la concertation et l'implication citoyenne, au-delà de toute considération politique.



Nouveaux élus référents

Christiane GADAUD : secteur « Cœur de Ville »

Béatrice BOTHIER : secteur « Grand Rieux »

Catherine FÉVRIER : secteur « Prévert »

Laurent THARAUD : secteur « Aixette »

Marie-Claire SELLAS : secteur « Les Etangs »

Christelle THORÉ : secteur « Les Puys »

Marc LIEBSCHUTZ : secteur « Vienne – Coteaux »

Une nouvelle Présidente et une nouvelle Vice-présidente du Conseil de quartiers ont été élues :



Christelle KARAM
Présidente du Conseil de quartiers



Annie MONTIBUS
Vice-présidente du Conseil de quartiers

« Le mot de la Présidente, Christelle KARAM »

Vous étiez déjà membre des Comités de quartier et vous avez pris récemment la présidence du Conseil de quartiers, preuve d'un bel engagement citoyen. Comment appréhendez-vous vos nouvelles fonctions ?

De manière sereine. J'ai intégré les Comités de quartier il y a 5 ans et je suis entourée d'une équipe qui s'investit et met tout en œuvre pour créer du lien entre les quartiers et la Commune.

Pour vous, les Comités de quartier portent quelles valeurs ?

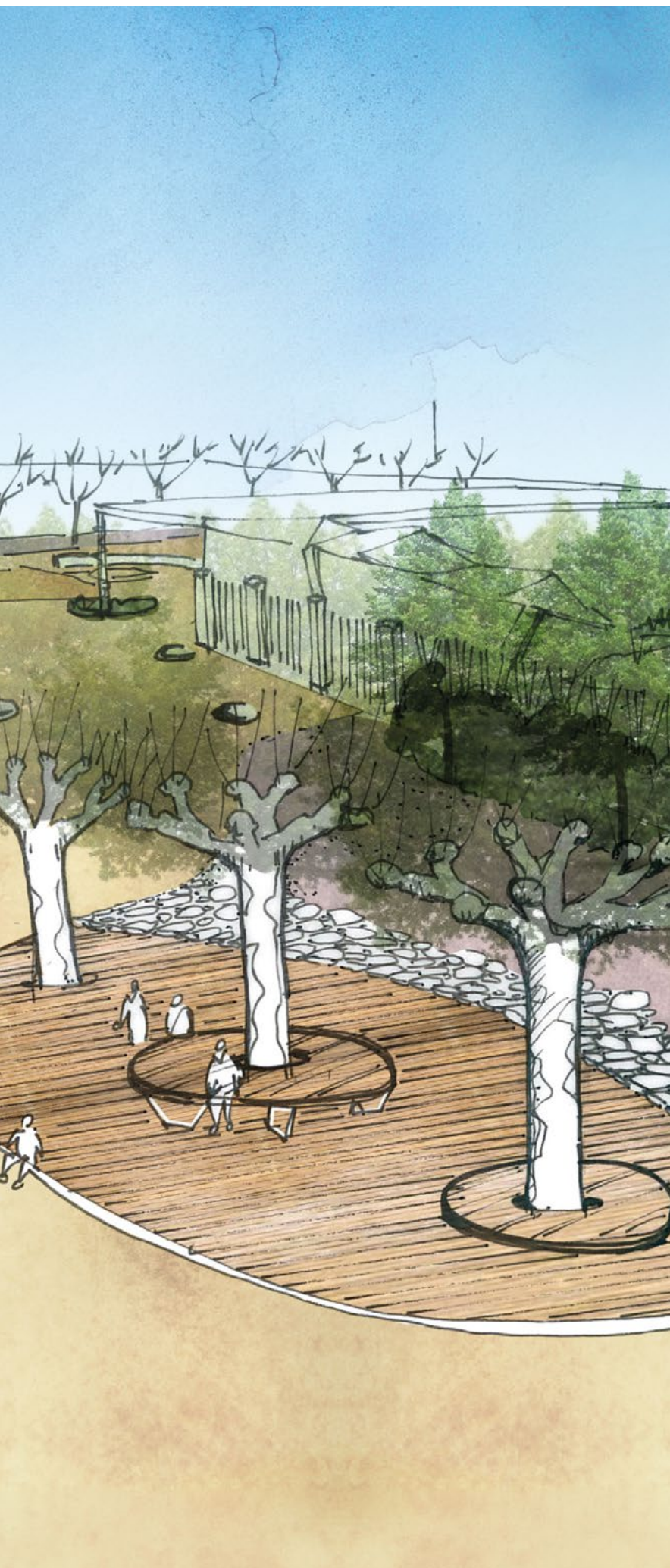
Cette instance permet d'être au plus près des habitants, de faire des remontées de terrain à la Mairie, de trouver des solutions pour les Aixois. Elle dynamise les quartiers et crée du lien entre les habitants.

Il s'agit d'une instance dynamique qui œuvre sur le territoire, quelles évolutions voyez-vous pour demain ?

Je souhaiterais que les gens se mobilisent un peu plus, pour prendre connaissance du fonctionnement d'une Mairie, pour comprendre les enjeux de cette participation collective et comment cela fonctionne. Chacun peut apporter un regard et une pierre à l'édifice.

Le renouvellement des membres est prévu pour l'année prochaine, quel message souhaitez-vous transmettre aux Aixois ?

Chaque Comité de quartier s'organise comme il le souhaite et les réunions du Conseil de quartiers ne sont organisées que 2/3 fois par an. Être membre d'un Comité permet de mieux connaître les élus de son quartier et ça crée du lien. Il faut essayer au moins une fois.



| LE DOSSIER

Le budget 2026 : solidité et sérénité

Le premier budget d'un mandat revêt nécessairement un caractère particulier. Bien sûr, il s'inscrit dans une certaine continuité puisque vous avez bien voulu réaccorder votre confiance à René Arnaud, validant ainsi la ligne de gestion financière adoptée depuis plusieurs années.

L'équipe est cependant renouvelée, les projets ont été exposés pendant la campagne, et chaque année apporte son lot d'imprévus : c'est donc un budget au service d'un dynamisme nouveau qui vous est présenté !

Jean DU BOUCHERON,
Adjoint en charge des Finances publiques

Élaboré dans un contexte incertain, le budget 2026 est le résultat d'un travail rigoureux, fondé sur l'équilibre des ressources disponibles : maîtrise des dépenses et engagements pour l'avenir. Il a été voté par la Majorité Municipale le 30 avril 2026.

" Avant propos

Ce dossier vous propose de comprendre sa construction, les grandes orientations politiques, et met en lumière les investissements pour l'année 2026.

1. FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement les charges générales (prestations de services, énergie...), les frais de personnel, les subventions versées à divers organismes et les intérêts de la dette. Les recettes réelles de fonctionnement comprennent les impôts locaux, les dotations de l'État, les tarifs des services, ainsi que d'autres recettes courantes perçues par la Commune. Dans la pratique, la section de fonctionnement essaie d'avoir un excédent... ce surplus appelé « épargne » sert notamment à financer une partie des investissements.

QUELLES RECETTES ? 7,81 M€

Fiscalité (5,70 M€) : impôts, droits de mutation et autres

Dotation Etat et organismes publics (1,043 M€)

Services rendus par la collectivité (1,072 M€) : entrées piscine, centre culturel, accueil périscolaire...

POUR QUELLES DÉPENSES ? 6,63 M€

Charges de personnel (3,80 M€)

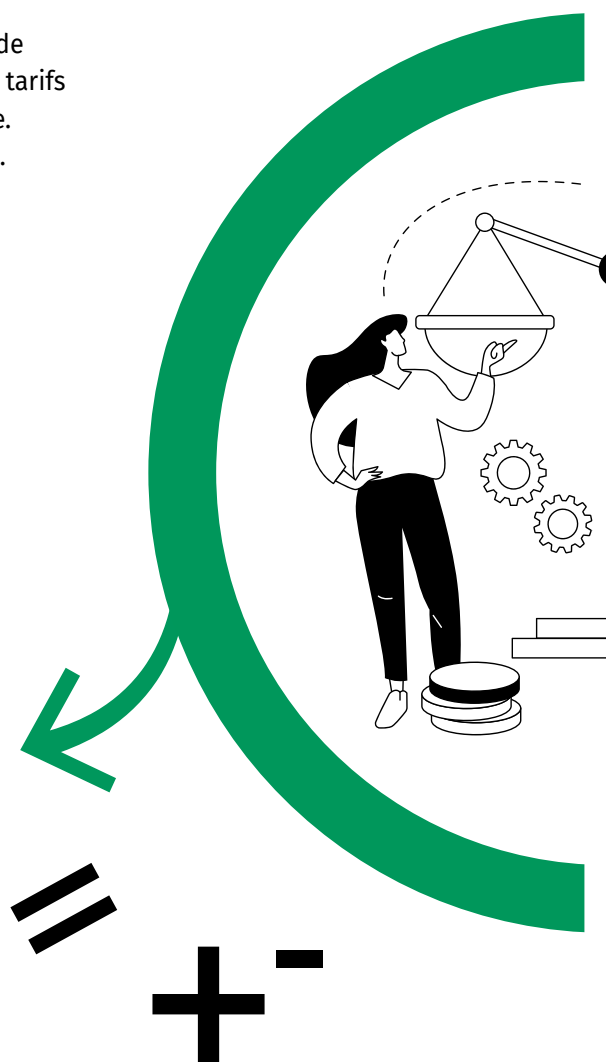
Charges à caractère général et autres charges de gestion courante (2,66 M€) : énergies, fournitures, subventions aux associations, SDIS et budgets annexes...

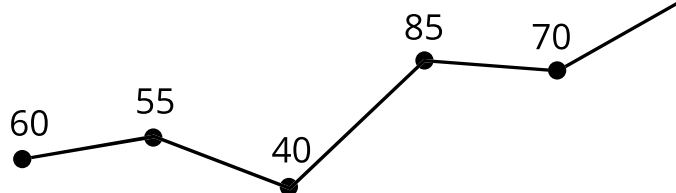
Intérêts de la dette (0,084 M€)

Atténuation de produits (0,086 M€)

QUELLE EPARGNE ? 1,18 M€

La différence entre les recettes (7,81 M€) et les dépenses (6,63 M€) constitue l'épargne brute, c'est-à-dire l'autofinancement dont dispose la collectivité pour investir. Cet autofinancement doit être suffisamment important pour limiter au maximum le recours à l'emprunt.





2. INVESTISSEMENTS

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Cette partie de budget est, elle aussi, composée de recettes et de dépenses qui doivent respecter le principe d'équilibre.

4,93 M€

QUELLES RECETTES ?

Epargne (1,18 M€) dont on a parlé dans la section de fonctionnement

Cofinancements (0,31 M€) versés par l'Etat, l'Europe, la Région ou le Département

Emprunt d'équilibre (0,60 M€) qui n'a pas vocation à être totalement mobilisé

Autres (2,84 M€) (notamment épargne cumulée sur les exercices antérieurs, FCTVA...)

POUR QUELLES DÉPENSES ?

Remboursement capital de la dette (0,55 M€) :
C'est la première dépense à financer par l'épargne brute

Dépenses d'équipement (3,32 M€) :
avec un détail donné dans les pages suivantes

Fonds de roulement (1,057 M€)



%



II Ce qu'il faut retenir

- La Commune d'Aix-sur-Vienne présente une situation financière particulièrement solide
- Ce résultat témoigne d'un pilotage financier prudent et cohérent
- Il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des taux d'imposition pour les Aixois et Aixois
- La Commune a adopté un budget 2026 qui maintient un niveau d'investissement pour préparer les espaces publics et les équipements aux besoins de demain et accompagner l'évolution du territoire de manière cohérente et durable
- L'encours de dette est maîtrisé et soutenable

A quoi sert votre impôt ?

Les impôts perçus par une commune servent à financer les équipements dont bénéficient les habitants mais également les nombreux services de proximité (comme les écoles, la cantine, la piscine, le gymnase, les stades, les parcs et jardins, l'aide sociale...). Afin de permettre un accès le plus large et de proposer le prix le plus juste à ces services de proximité, leurs coûts réels ne sont pas supportés par l'utilisateur : ils sont en grande partie financés par la Collectivité. Vous trouverez ci-après quelques exemples...



Une année à l'école publique pour un élève

Coût réel en maternelle (dont ATSEM) : 1 411 €

Coût réel en élémentaire : 518 €

● Participation de la Commune en maternelle : 1 411 €

● Participation de la Commune en élémentaire : 518 €

Coût moyen payé par l'utilisateur : 0 €

Commune
100%

Une entrée à la piscine

Coût réel : 10,18 €*

● Participation de la Commune : 6,27 €

● Coût moyen payé par l'utilisateur : 3,91 €

* tout public y compris gratuité des scolaires

Commune
62%

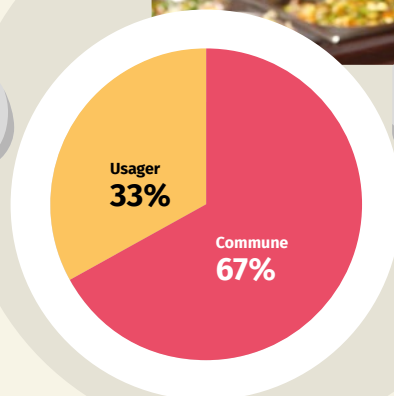
Usager
38%



Un repas servi au restaurant scolaire

Coût réel : 9,16 €

- Participation de la Commune : 6,16 €
- Coût moyen payé par l'utilisateur : 3 €



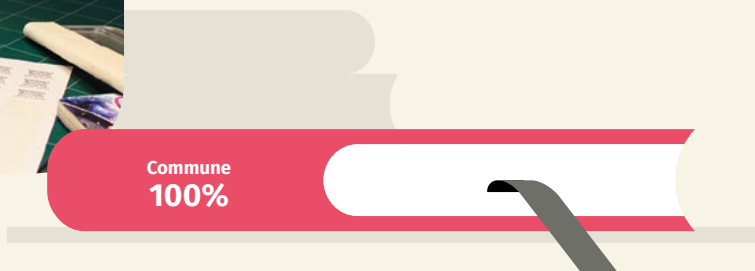
Un livre emprunté à la bibliothèque

Coût réel : 3,69 €

- Participation de la Commune : 3,69 €
- Coût moyen payé par l'utilisateur : 0 €



Commune
100%



Et en matière d'investissement... à l'échelle du mandat **UNE AMBITION :**



Préparer une ville plus durable, plus attractive, plus sûre et plus agréable à vivre pour tous. Cette ambition ne se résume pas à une succession de projets techniques ou d'opérations d'investissement ; elle traduit une vision d'ensemble et un cap collectif pour les années à venir.

La rénovation de nos équipements publics constitue l'un des premiers piliers de cette action. Moderniser les bâtiments municipaux, améliorer leur fonctionnalité et leur performance, c'est offrir aux habitants des services publics de qualité tout en garantissant de

meilleures conditions de travail aux agents qui les font vivre au quotidien.

Dans le même esprit, **le déploiement des énergies renouvelables** et le verdissement de nos espaces traduisent une volonté d'inscrire pleinement le territoire dans la transition écologique.

L'entretien et la maintenance de la voirie ainsi que des ouvrages d'art participent également de cette responsabilité collective.

La rénovation du patrimoine communal s'inscrit quant à elle dans une logique de transmission.

Conforter et développer l'offre culturelle et sportive, parce qu'elle constitue un levier essentiel de cohésion sociale, d'épanouissement et d'attractivité.

Enfin, **l'optimisation de la vidéoprotection et la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** traduisent une volonté forte : renforcer la tranquillité publique et construire une politique de prévention fondée sur la coordination, l'écoute et l'action collective.

↪ *L'année 2026 verra donc la réalisation d'un programme défini en parfaite cohérence avec le cap fixé :*

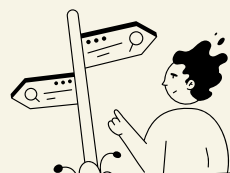


**888 000 €
pour l'Education et la Jeunesse**



avec notamment l'aménagement de la cour de l'école Robert Doisneau.

Le projet vise à transformer cette cour en espace écologique, inclusif et convivial, combinant bien-être des élèves et respect de l'environnement. Les travaux sont programmés cet été et ils bénéficient d'un accompagnement financier de l'Etat.

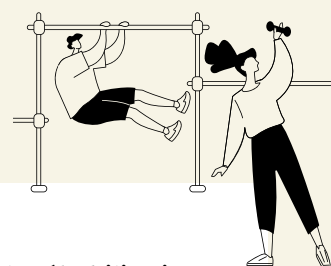


53 600 €
pour la Culture et le Patrimoine

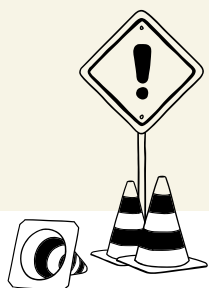
avec notamment la création d'un parcours dédié au patrimoine remarquable de la commune. Il s'agit d'un travail collaboratif Commune, association Art'Aixe et Comité Historique...



720 107 €
pour le Sport



avec notamment les études pour la réhabilitation du gymnase Sylvain Chazelas, la création d'une aire de fitness avec station de street-workout et la rénovation extérieure du club house du tennis.



1 043 000 €
pour la voirie, les réseaux et ouvrages d'art

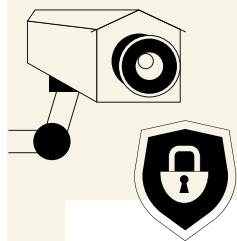
avec notamment la rénovation des trottoirs du lotissement Rieux Cros II, la création d'un réseau d'eaux pluviales avenue Pasteur, la réhabilitation du pont de Fargeas ou encore le lancement d'une étude d'aménagement urbain du secteur de l'impasse du Challat et d'une étude pour la restructuration de la voirie du lotissement de Chamborêt.





234 500 €
pour la Transition climatique
et le Développement durable

avec notamment la poursuite du remplacement des lampes d'éclairage public par des LEDs, le travail mené sur le développement des mobilités douces, l'étude sur la réhabilitation de la friche du Silicate, ou encore la création d'une ombrière à l'école maternelle.



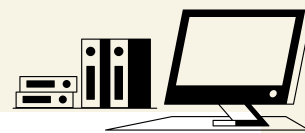
208 000 €
pour la Tranquillité publique
et la Sécurité

avec notamment la mise en conformité et l'extension du dispositif de vidéo protection au niveau du carrefour RD20 et route de Fénerolles.



175 000 €
pour la petite maintenance,
le pilotage, et les moyens généraux

avec notamment le remplacement de matériels techniques, matériels dédiés au fonctionnement des services, équipements informatiques, mobiliers...





Une pratique physique et sportive pendant l'été... tout un programme !

L'été est une saison idéale pour pratiquer une activité physique grâce au beau temps et aux journées plus longues. C'est une période propice pour bouger davantage, découvrir de nouveaux sports et profiter de l'extérieur.

La commune dispose de nombreux équipements permettant une pratique variée et accessible à tous.

Il ne faut pas hésiter à fréquenter la piscine, qui reste ouverte tout l'été, ainsi que les équipements comme le skate-park et la toute nouvelle aire de fitness - street workout. Les terrains extérieurs de tennis, de beach volley ou ceux dédiés à la pratique de la pétanque sont également disponibles pour les amateurs de sport en plein air. Les activités de nature occupent aussi une place importante : les sentiers de randonnée permettent de découvrir les paysages environnants, tandis que la Vienne offre la possibilité de pratiquer le canoë dans un cadre agréable et rafraîchissant.

La pratique régulière d'une activité sportive en été contribue fortement au bien-être et à la santé : elle améliore la condition physique, renforce le système cardiovasculaire, réduit le stress et favorise un meilleur équilibre général du corps et de l'esprit.

En été, le sport doit avant tout rester un plaisir, dans un esprit de détente, de convivialité et de découverte.

Quelques recommandations sont néanmoins nécessaires surtout par fortes chaleurs : bien s'hydrater, éviter les heures les plus chaudes, porter des vêtements légers et se protéger du soleil. Il est aussi conseillé d'adapter l'intensité de l'effort.

Ça s'est passé sur la Commune !



Journée Olympique et paralympique à l'école R. Doisneau | 12 associations aixoises



Match de football Équipe du SDIS | ASA pour préparation au championnat de France



Championnat régional des clubs de la Défense | La Boule Aixoise

Carte interactive des équipements



Parole d'élue



Le sport a désormais sa page dédiée !

Parce que notre commune débordait d'énergie et de talents, votre bulletin municipal s'enrichit d'une nouvelle rubrique entièrement consacrée à l'actualité sportive.

Cette page témoigne de notre volonté de valoriser l'engagement de nos associations et de promouvoir la pratique pour tous.

Le sport est au cœur de notre engagement municipal. Nous souhaitons déployer une politique sportive autour de trois grands engagements : **le sport pour tous, la vitalité locale et des équipements modernes et durables.**

Notre ambition : faire de notre ville un terrain de jeu inclusif et dynamique, où le sport est un pilier du **bien-vivre ensemble**, de la **santé** et de **l'attractivité** de notre territoire.

Aurélie CLAVEAU
Adjointe en charge du sport

L'ACTU DE VOS ASSOC.

Du 7 au 22 novembre

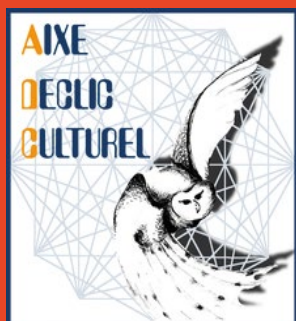
**ASSOCIATION AIXE DÉCLIC
CULTUREL**

Exposition « Déclic 26 »

Du lundi au vendredi :
14h - 18h30

Le weekend :
10h - 12h30 et 14h - 18h30

Centre Culturel Jacques Prévert
Contact : 06 08 49 65 73 et
06 33 22 66 85



**Une nouvelle association sur
la Commune : LIMOGES
MÉDIAS CONNECT !**

Rachid Benali, président et
secrétaire et Gaëlle Coineau,
vice-présidente et trésorière,
mettent en avant les acteurs
locaux et contribuent à leur dé-
veloppement à travers différents
supports de communication et
actions de terrain.

CONTACT

contact@limoges-medias-
connect.fr

AS TAEKWON-DO AIXOISE

**Nouvelle compétition
fructueuse !**

Le 4 avril 2026, à l'Open des
Alpes organisé par le club de
Fontaine, les 8 sportifs de l'AS
Taekwon-Do Aixoise engagés ont
réalisé une belle performance
en décrochant un total de 16
médailles : 2 en or, 6 en argent
et 8 en bronze. Félicitations à
l'ensemble des participants pour
leurs résultats !



CLUB DE LOISIRS AIXOIS

**Un siècle de souvenirs,
d'amour de la vie et
de partage fêté digne-
ment !**

Muguette, adhérente embléma-
tique de l'association (depuis plus
de 20 ans !), vient de souffler ses
100 bougies, entourée de ses amis,
de sa famille, des membres du club
et du Maire, René ARNAUD.
Cette passionnée d'opéra, de fleurs
et de poésie, redoutable adver-
saire au Scrabble, s'est également
investie avec générosité pendant
de nombreuses années pour la
commune, en devenant bénévole
au Centre Culturel Jacques Prévert,
toujours avec le sourire et le souci
de faire plaisir.

Et en un siècle, elle n'a rien perdu
de son humour : « *je n'ai pas 100
ans dans ma tête* », qualifiant les
octogénaires de « *gamins* » !

Préparez la rentrée !

**Vous souhaitez pratiquer une
nouvelle activité ?**

Le tissu associatif Aixois vous
donne rendez-vous au Forum
des Associations, samedi 5
septembre de 14h à 18h, Centre
Sportif du Val de Vienne.

Retrouvez l'ensemble des asso-
ciations aixoises dans l'annuaire
du site internet :

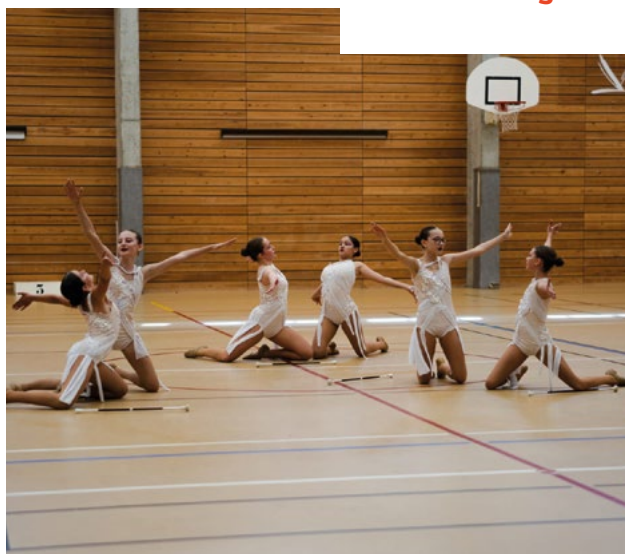
[www.mairie-aixesurviennne.fr/
decouvrir-sortir/associations/
annuaire-des-associations/](http://www.mairie-aixesurviennne.fr/decouvrir-sortir/associations/annuaire-des-associations/)

**L'annuaire des
associations**



AIXE CHORÉGRAPHIE

Le Twirling Bâton Aixois en finale



Les 09 et 10 mai, des représentants d'Aixe Chorégraphie se sont qualifiés pour la grande finale nationale 2 qui s'est déroulée les 06 et 07 juin à Auxerre et qui affiche de beaux résultats : 12^{ème} au classement national (sur 374 athlètes au départ) pour Rose THERIN, catégorie Minime et 8^{ème} pour l'équipe Junior. Cette sélection vient saluer la régularité et les nombreux efforts fournis à l'entraînement. Pour les coaches et les bénévoles du club, cette double qualification récompense parfaitement l'investissement de toute une saison.

« C'est une immense fierté pour le club. Les athlètes travaillent avec sérieux depuis plusieurs mois et cette sélection vient récompenser leurs efforts et leur passion », souligne Thierry CHABERNAUD, Président du club.



COMITÉ DES FÊTES

Le bureau du Comité des Fêtes se renouvelle

Après plus de 10 ans à œuvrer au sein du Comité des Fêtes, Marie-Jo Beauzetier, Patricia Lochon et Pascal Pellerin ont laissé la place à de nouveaux membres ! La Commune remercie vivement ces bénévoles pour leur implication et leur disponibilité et souhaite la bienvenue aux nouveaux : secrétaire, trésorière et trésorier adjoint !

Le bureau est composé de :

- Président : Serge Marchadier
- Secrétaire : Christine Sellas
- Trésorière : Brigitte Valade
- Trésorier adjoint : Jean-François Linard

Prochains événements organisés par le Comité des Fêtes :

- Fête des Grèves : lundi 13 juillet à partir de 20h
 - Soirée dansante paëlla : samedi 22 août à 19h
- + d'infos dans l'agenda



LE GRENIER À SEL

La tournée se poursuit

Après plusieurs dates sur la Commune, la troupe de théâtre aixoise poursuit ses représentations de la pièce "L'origine du monde" de Sébastien Thiéry. Retrouvez les prochains rendez-vous sur le site internet :

grenieraseltheatre.jimdofree.com

Et dès septembre, la troupe débutera les répétitions d'une nouvelle pièce !

Vous souhaitez la rejoindre ? N'hésitez pas à prendre contact : **grenieraseltheatre.jimdofree.com/contact/**

CONTACT

07 49 88 64 59

smarchadier59@gmail.com



La 3AC récompensée !

Les Trophées du Commerce, concours national organisé par les Chambres de Commerce et de l'Industrie, mettent chaque année à l'honneur les commerçants et unions commerciales qui font rayonner leur territoire grâce à leur dynamisme, leur créativité et leur engagement.

Atravers cette initiative, le réseau des CCI valorise ces commerces qui font vivre les territoires au quotidien et qui œuvrent pour dynamiser le cœur des villes et des villages en créant leur activité, en innovant, en proposant des produits ou services soucieux de l'environnement et de qualité. Le concours distingue 2 grandes catégories : l'une récompensant les commerçants, et l'autre dédiée aux unions de commerçants. Ces dernières sont classées en fonction de leur taille (moins de 10 000 habitants, entre

10 000 et 100 000 habitants et les plus de 100 000 habitants).

Et cette année, l'Amicale Aixoise des Artisans et Commerçants s'est particulièrement illustrée en remportant, en mars dernier, un Trophée dans la catégorie « Unions de commerçants – moins de 10 000 habitants ». Une belle reconnaissance pour l'ensemble des actions menées par l'association et ses adhérents au service du commerce local et de l'animation du territoire.

Preuve de son bel investissement, la 3AC a participé récemment à la sélection nationale des Trophées du Commerce à Paris (résultats non connus au moment de la rédaction de cet article) !

La 3AC vous donne rendez-vous pour ses prochains événements :

- Octobre rose, en partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Halloween, le 31 octobre de 14h à 19h, salle Yves Montand
- La fête de la Sainte Lucie, le 12 décembre

Parole d'élue



Comme en témoigne la récompense décernée à la 3AC, le commerce et l'artisanat constituent des forces vives. Par leur engagement quotidien, les commerçants et artisans participent à l'attractivité de notre territoire et au maintien d'un lien de proximité avec les Aixois.

Élue en charge du commerce et de l'artisanat, je suis à vos côtés, attentive aux besoins et aux projets, dans la mesure des compétences en matière de développement économique que détient la Commune. Membre de la Commission Attractivité du Territoire au sein de l'intercommunalité, je demeurerai un relais efficace.

Dans un contexte économique exigeant, le dialogue, l'écoute et la coopération sont indispensables. Votre connaissance du terrain et votre expérience sont des atouts précieux pour construire ensemble des solutions adaptées et concrètes.

Christiane GADAUD
Conseillère municipale déléguée
en charge de l'artisanat et du commerce

CONTACT

Vous êtes artisan ou commerçant aixois ? Vous souhaitez intégrer une association dynamique composée de membres actifs qui participent au développement économique de la Commune ?

Contactez la 3AC : 07 86 28 32 11 / 3.a.c.87700@gmail.com

NOUVELLES INSTALLATIONS

CHEZ SANDRA

Chez Sandra vous accueille au 1 rue Outre-Vienne depuis juillet 2025. Ouvert du mardi au vendredi : 9h-18h ; samedi : 8h30-13h. **Contact : 05 55 75 07 85**

+ Autres salons : Chloé Coiff, Coiffure Charline, Christine Coiff', Guichou Stella, L'Atelier Intermède, Le salon en duo, Ravaud Louis, Tendance Coiffure

ÉCOUTER VOIR

Depuis le 24 février, Écouter Voir vous accueille au 2 avenue Pasteur. Ouvert du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h ; samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h. **Contact : 05 24 13 80 08 - optiqueaixe@vyv3-cda.fr**

+ Autres opticiens : Histoire de Lunettes, Monoptik
+ Autre audioprothésiste : Audition Santé

LACHAUD CRÉATION

Lachaud Création est spécialisée dans la création d'objets en bois et l'impression 3D, avec possibilité de fabriquer des pièces de rechange pour les objets du quotidien. Depuis janvier dernier, retrouvez l'entreprise chaque 1^{er} vendredi du mois à la foire mensuelle, place René Gillet.

Contact : 06 16 96 88 95 - lachaudcreation@gmail.com

+ Autre entreprise de conception et impression 3D : CMR 3D

L'ÉCLAT DU VITRAIL

Installé sur la commune depuis janvier 2026, Christophe Royer est maître-verrier, vitrailliste et restaurateur de vitraux. Il propose la création et la restauration de vitraux, la protection de verrières, la peinture sur verre et des objets décoratifs verriers. **Contact : 07 82 79 49 70 - leclatduvitrail@gmail.com**

POMPES FUNÈBRES CACOUAULT

Installé au 8 avenue Pasteur depuis novembre, Christophe Cacouault vous accompagne dans l'organisation des obsèques et vous accueille du lundi au samedi : 9h-18h. **Contact : 05 55 02 62 62**

+ Autre entreprise de pompes funèbres : Pompes Funèbres Générales

RAYNAUD'VATION

L'entreprise Raynaud'vation, ouverte depuis septembre 2024 sur la Commune, est spécialisée en pose de placo, isolation, carrelage et faïence.

Contact : 06 33 19 91 87 - raynaudcedric87@gmail.com

+ Autres entreprises : Aix bâtiments, Massy, S.A.S Andrieux

DÉMÉNAGEMENT D'ALLIANZ ET D'ORPI AU 4 RUE DE BEAUCHABROL

ALLIANZ

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-18h
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Contact : 05 55 70 13 99

ORPI

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h
Après-midi sur rendez-vous

Jeudi : 14h-18h

Contact : 05 55 50 51 52

+ Autres assurances : Groupama, Mutuelle de Poitiers Assurances - Chrystèle BARBIER

+ Autres agences immobilières : AM Gestion, Clarisse METGE - Conseillère Immobilière IAD France, Human Immobilier, Le Pacte Immobilier, Valois Immobilier

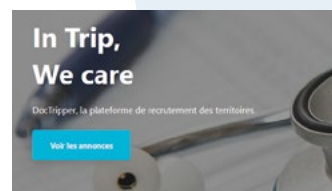
La commune se mobilise avec DocTripper face au manque de professionnels de santé

Confrontée à la difficulté croissante d'accès à certains professionnels de santé, la Commune a choisi de s'engager activement en adhérant à la plateforme DocTripper en 2025. Cette initiative s'inscrit dans une démarche volontariste visant à améliorer l'offre de soins et à répondre aux besoins de santé de la population.

Comme de nombreux territoires, la commune fait face à une raréfaction de certains professionnels de santé spécialisés, notamment les dentistes. Cette situation constitue un enjeu majeur de santé publique et d'égalité d'accès aux soins.

La plateforme favorise la visibilité des opportunités d'installation et met en avant les atouts de la commune : qualité de vie, infrastructures médicales, dynamique locale et dispositifs d'accompagnement proposés aux praticiens.

Plusieurs offres concernant la Commune sont actuellement en ligne, dont une dédiée à l'installation d'un cabinet dentaire.



La Tribune politique



PAROLE À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

René ARNAUD, pour les élus AIXE AVENIR

Maintenant, place à l'action !

Depuis le 15 mars dernier, les élus d'opposition n'en finissent pas d'afficher leur déception car, forts du soutien des politiques présents à leur dernière réunion publique, ils étaient persuadés de l'emporter. Ils ne cessent de répéter qu'à peine 220 voix d'écart séparent les deux listes. Les temps ont changé, les comportements aussi ! Si on laisse de côté l'élection atypique de 2020, en 2014, la liste Aixé Avenir l'avait emporté de 106 voix (donc environ deux fois moins) et les battus de l'époque, respectueux du vote des citoyens, n'avaient pas fait tout ce cinéma. Encore avant, la liste que je menais

en 2008 n'avait perdu que de 14 voix, et au lieu de ressasser notre défaite, nous avons accepté le choix des électeurs et nous nous étions mis au travail...

Il est donc temps de passer à autre chose ! Pour notre part, nous avançons, au service de l'ensemble des Aixois et Aixoises, en respectant nos opposants pour peu qu'ils consentent à dialoguer dans un climat apaisé, après leur campagne pour le moins agressive. Cela dit, nous mettons en œuvre notre programme, qui a recueilli la majorité, tout en étant ouverts aux proposi-

tions constructives qui nous seront soumises. Nous envisagerons leur faisabilité, dans la mesure où elles seront réalistes et compatibles avec les contraintes, tant budgétaires qu'administratives. Nous conseillons par ailleurs à l'opposition de se renseigner davantage à l'avenir avant de s'associer à des informations erronées, en espérant qu'elle ne continuera pas à avancer masquée, comme ce fut le cas durant la campagne électorale, sous couvert d'une association faussement « apolitique », puisque c'est le terme que ses élus affectionnent...



PAROLE À L'OPPOSITION

GÉRARD BRIOT, groupe Ensemble pour Aixé

Le maire sortant a été reconduit par une courte majorité. Nous en prenons acte et remercions les 46% d'Aixois.es qui ont exprimé un vif désir d'alternance et de changement en votant pour notre liste.

Forts de cette légitimité, les 6 élus.es d'Ensemble pour Aixé défendront les intérêts des Aixois.es et de la commune, en tenant un rôle d'opposition respectueuse, déterminée, et surtout force de propositions positives, réalistes, innovantes, et respectueuses des finances publiques. Nous serons ainsi très actifs dans les instances et commissions où nous siégerons pour être garants de la réalisation des en-

gagements de campagne, en espérant que nos (vos) voix seront entendues.

Cela commence assez mal car tout est mis en œuvre par la majorité municipale pour nous écarter des instances de vie et de décisions concernant la commune : modification de la charte de démocratie participative pour nous sortir des comités de quartiers, propositions rejetées lors des premiers conseils municipaux (refus d'augmenter la dotation globale aux associations aixoises), aucune représentation de l'opposition dans les commissions thématiques intercommunales, ... Bref, l'objectif de la majorité est clair : rendre notre

groupe invisible et muet pendant la durée du mandat. Sinon, bonne nouvelle, la 12^{ème} classe est maintenue à l'école élémentaire Robert Doisneau ! La qualité du dossier présenté par le Directeur, la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et des élus.es ont pesé dans la décision. Les élus.es d'Ensemble pour Aixé, outre leur mobilisation à l'école et à la préfecture, avaient proposé une motion du conseil municipal à destination de l'inspecteur d'académie, approuvée à l'unanimité du conseil.

Comme quoi il est possible de travailler intelligemment Ensemble, pour Aixé !



Bibliothèque Simone Veil : un élargissement de l'offre culturelle

Premier équipement culturel de proximité en France (source Ministère de la Culture), les missions des bibliothèques remplissent aujourd'hui plusieurs fonctions essentielles autour de 4 grands axes : la culture, l'éducation, l'information et l'alphabétisation.

À la bibliothèque Simone Veil d'Aixe-sur-Vienne, il est bien sûr possible d'emprunter des livres, mais les services proposés vont aujourd'hui bien au-delà.

Véritable lieu de vie et de partage, cet équipement municipal développe continuellement ses actions afin de répondre aux besoins et aux attentes des usagers. Il renforce ainsi son rôle social, éducatif et culturel à travers une offre gratuite, accessible et ouverte à tous : grand public, établissements scolaires, centre de loisirs, micro-crèches, crèche ou encore EHPAD.

En s'appuyant sur des partenaires locaux et en accueillant régulièrement des acteurs du territoire, la bibliothèque Simone Veil enrichit également son programme d'animations et poursuit le développement de son offre culturelle destinée à l'ensemble des habitants :

- **le club de lecture de l'association Pause Lecture** s'invite deux fois dans l'année à la bibliothèque Simone Veil.

Rencontres et échanges sont au programme de ce temps convivial

- **4 spectacles montés par l'association Harpamaëlle et Gym & Danse** au Centre Culturel Jacques Prévert, sur le thème de « La petite danseuse » d'Edgar Degas. Une mixité culturelle assumée et partagée, où chant, danse, musique et ouvrages littéraires sont entremêlés pour offrir une médiation inédite

- **des animations ponctuelles à destination des enfants et adolescents** organisées de concert avec **l'équipe de la bibliothèque et Les Bout'En Train**

- **un temps fort annuel dédié à la nature**, entre découvertes et observations, animé par **Le Pôle Nature Limousin**

- **des ateliers d'anglais ludiques** programmés durant tout le premier semestre 2026 à destination des enfants de CP/CE1, pour les initier à cette langue universelle

- **des ateliers d'écriture, sans distinction de niveau**, proposés de janvier à juin 2026. L'occasion de s'exprimer, rêver, découvrir, créer, partager...

- **une sensibilisation à l'illettrisme** en partenariat avec la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne, pour favoriser l'inclusion et lutter contre l'isolement social

Des animations riches et variées qui se veulent fédératrices, multigénérationnelles... avec pour seuls objectifs d'éveiller les curiosités et d'ouvrir les portes de la culture au plus grand nombre !

Parole d'élue



Notre commune bénéficie de nombreux équipements culturels, d'un tissu associatif actif et d'une programmation variée qui animent la vie locale toute l'année. La commission Culture - Patrimoine souhaite renforcer cette dynamique en valorisant davantage le patrimoine communal, qu'il soit bâti, industriel, artisanal ou gastronomique. Son ambition est de favoriser la transmission entre générations à travers des projets communs et des rencontres festives. Culture et patrimoine sont des atouts d'attractivité, de cohésion, de rayonnement et de partage pour tous les Aixois !

Béatrice BOTHIER
Adjointe en charge de la culture et du patrimoine

La programmation culturelle du 2^{ème} semestre 2026 est en ligne !



24. L'AGENDA

→ EXPOSITION

Du 29 juin au 27 août | Durant les horaires d'ouverture du tiers-lieu L'iD | Exposition « Bulletin de l'océan » - Gratuit - Tiers-lieu L'iD

JUILLET

→ FESTIVITÉS

13 juillet | Fête des Grèves et feu d'artifice - Bords de Vienne - Buvette et petite restauration sur place par le Comité des Fêtes, animation musicale par Batucadonf, structures gonflables

AOÛT

→ MARCHÉ NOCTURNE

1^{er} août | 18h | Marché nocturne organisé par le Comité de Jumelage - Place René Gillet - Infos : 06 82 54 41 14

→ ANIMATION SPORTIVE

2 août | Prix cycliste de Beauchabrol - Beauchabrol

→ ANIMATION

20 août | 14h-17h | Jeux en plein air - Gratuit - A proximité du camping municipal

→ ANIMATION

22 août | 19h | Soirée dansante paëlla organisée par le Comité des Fêtes - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif : 25€ - Infos et réservations (avant le 15/08) : 07 49 88 64 59

→ CONCERT

23 août | 16h | Concert-spectacle Miam Miam - Participation libre - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos et réservations : 07 88 29 08 41

→ ANIMATION NATURE

24 août | 20h | Animation « Les chauves-souris et leurs habitats », avec le GMHL - Dès 8 ans - Gratuit - Tiers-lieu L'iD - Infos et réservations : 05 55 70 25 91

→ DON DU SANG

26 août | 15h-19h | Salle Yves Montand

→ ANIMATION SPORTIVE

30 août | 20^{ème} édition du bol d'eau - Raid canoë, course à pied et VTT entre Aix-sur-Vienne et St-Priest-sous-Aixe - Renseignements sur www.aixeck.fr

SEPTEMBRE

→ EXPOSITION

Du 1^{er} septembre au 29 octobre | Durant les horaires d'ouverture du tiers-lieu L'iD | Exposition « Icônes et moi » d'Aurélié Debrosse - Gratuit - Tiers-lieu L'iD - Infos : 06 50 89 02 82

→ ANIMATION SPORTIVE

5 septembre | 14h-18h | Forum des As-

sociations - Centre Sportif du Val de Vienne - Infos : camille.entraineuregvv@gmail.com

→ SPECTACLE

6 septembre | 16h30 | Spectacle « Les Contes de Perrault » - Dès 7 ans - 18€ / 10€ - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos et réservations : 06 51 07 02 37

→ ANIMATION

10 septembre | 10h-12h | Projection - débat dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, avec la Mission Locale Rurale - Tout public - Gratuit - Tiers-lieu L'iD - Infos : 05 55 70 45 74

→ CINÉMA

11 septembre | 20h | Tous au ciné ! « Les Inséparables » - Dès 6 ans - 2€ - Centre Culturel Jacques Prévert

→ THÉÂTRE

19 septembre | 20h30 | Théâtre « La guerre des rides », de Léz'Arts Prod - Tout public - 11€ / 7€ / 3,50€ - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos et réservations : 05 55 70 77 00

→ THÉÂTRE

25 septembre | 20h30 | Théâtre « Les fourberies de Scapina » de Libre Idée sur Scène - Tout public - 10€ / 7€ (gratuit pour les -10 ans) - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos et réservations : 06 06 87 81 83

→ ANIMATION

26 septembre | 10h | Dictée au fil des mots - Dès 10 ans - Gratuit - Tiers-lieu L'iD - Infos et réservations : 05 55 70 25 91

→ CONCERT

27 septembre | 15h30 | Concert Gospel Fusion, au profit du Téléthon - Participation libre - Kiosque place René Gillet - Infos auprès d'Aixe Téléthon : 06 07 69 87 19

OCTOBRE

→ CINÉMA

2 octobre | 20h | Tous au ciné ! « Flow » - Dès 7 ans - 2€ - Centre Culturel Jacques Prévert

→ VIDE-GRENIERS

4 octobre | 7h-19h | Vide-greniers organisé par les Bout'En Train - Place René Gillet - Infos : boutentrainaixois@gmail.com

→ SPECTACLE

9 octobre | 20h30 | Spectacle « Sabotage » - Dès 6 ans - 11€ / 7€ / 3,50€ - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos et réservations : 05 55 70 77 00

→ THÉÂTRE

17 octobre | 20h30 | Théâtre « M^{mes} Potin et Ragot » par la compagnie du Théâtre Les Trois Coups, au profit du Téléthon

- Tout public - 10€ - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos et réservations : 06 07 69 87 19

→ ANIMATION JEUNESSE

21 octobre | 10h30 | Rendez-vous lecture « La peur » - De 3 à 10 ans - Gratuit - Bibliothèque Simone Veil

→ DON DU SANG

22 octobre | 15h-19h | Salle Yves Montand

→ SALON

24 et 25 octobre | 10h-18h | Salon « Bulle de soi » organisé par l'association éponyme - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos 06 98 08 70 46

→ SPECTACLE JEUNESSE

30 octobre | 11h | Spectacle « Drôles de sorcières » - De 3 à 10 ans - Gratuit - Bibliothèque Simone Veil - Infos et réservations obligatoires : 05 55 70 25 91

→ ANIMATION

31 octobre | 14h-19h | Halloween « Le parcours des frissons 2 » - Organisé par la 3AC - Gratuit - Salle Yves Montand - Infos : 07 86 28 32 11

NOVEMBRE

→ SPECTACLE JEUNESSE

4 novembre | 10h30 | Animation « Spectacul'Air » - Dès 7 ans - Gratuit - Tiers-lieu L'iD - Réservations obligatoires : 05 55 70 25 91

→ ANIMATION SPORTIVE

8 novembre | 10h | Foulées Aixoises organisées par Aixe Running Club 87 - 2 parcours : 6 km et 15 km - Rendez-vous à la Halle Sports & Loisirs - Infos : foulees.aixoises@gmail.com

→ EXPOSITION

Du 7 au 22 novembre | Lundi au vendredi : 14h-18h30 - weekend : 10h-12h30 et 14h-18h30 | Exposition « Déclic 26 » de l'association Aixe Déclic Culturel - Entrée libre - Centre Culturel Jacques Prévert - Infos : 06 08 49 65 73 et 06 33 22 66 85

→ ANIMATION JEUNESSE

14 novembre | 10h | Fabrique ton calendrier de l'Avent - Dès 6 ans - Gratuit - Bibliothèque Simone Veil - Réservations obligatoires : 05 55 70 25 91

Restez informé !

